



COUPE DU NOUVEL AN

Régates Sprint

Dimanche 21 janvier 2007



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique du 1^{er} mars 1922
LIGUE DE PROVENCE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

CERCLE DE L'AVIRON DE MARSEILLE

Siège : C.A.M. – 1 plage de l'Estaque 13016 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 46 00 66 Télécopie : 04 91 46 01 93
Mobile Aviron : 06 99 45 90 69 **e.mail : ca.marseille@wanadoo.fr**

AVANT PROGRAMME DES CHAMPIONNATS DE LA MÉDITERRANÉE
COUPE DU NOUVEL AN – SPRINT – 2007

Lieu : MARSEILLE 13016 Plan d'eau de l'Estaque
Jour : **Dimanche 21 janvier 2007.**

ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

1ère course :	<u>9 heures 30</u>	<i>Huit de couple avec barreuse cadettes filles</i>
2ème course :	<u>9 heures 45</u>	<i>Huit de pointe avec barreur vétérans hommes (Challenge M. Cavagni)</i>
3ème course :	<u>9 heures 55</u>	<i>Quatre yolette de couple avec barreur loisir hommes</i>
4ème course :	<u>10 heures 05</u>	<i>Huit de couple avec barreur cadets garçons</i>
5ème course :	<u>10 heures 20</u>	<i>Quatre de couple Juniors / seniors filles</i>
6ème course :	<u>10 heures 35</u>	<i>Huit de pointe avec barreur seniors garçons</i>
7ème course :	<u>10 heures 45</u>	<i>Quatre yolette de couple avec barreuse loisir femmes</i>
8ème course :	<u>10 heures 55</u>	<i>Huit de couple avec barreur minimes garçons</i>
9ème course :	<u>11 heures 05</u>	<i>Quatre de couple avec barreuse minimes filles</i>
10ème course :	<u>11 heures 15</u>	<i>Huit de pointe avec barreur juniors garçons</i>
11ème course :	<u>11 heures 35</u>	<i>Quatre de pointe avec barreur cadets garçons</i>
12ème course :	<u>11 heures 45</u>	<i>Huit de couple avec barreur universitaires</i>
13ème course :	<u>12 heures 00</u>	<i>Quatre yolette de couple avec barreur minimes garçons débutants</i>

Course à quatre ou cinq participants. S'il y a plus de concurrent engagé, plusieurs manches seront organisées et un classement aura lieu au temps.

Réunion des délégués :	Dimanche 21 janvier 2007 à 8 heures 30 au siège du CAM
Parcours :	500 mètres en ligne droite
Balisage :	Aucun balisage n'est prévu
Départs :	non tenus
Inscriptions :	les inscriptions seront faites par les associations au moyen des feuilles d'engagements de la FFSA envoyées au CAM, au plus tard le 16 janvier 2007. (par e.mail si vous le souhaitez)
Droits d'engagement :	Néant
Indemnités :	Il n'y aura aucune indemnité de déplacement pour les participants.
Licences :	Les concurrents devront être en règle avec la licence "A" FFSA 2007.
Lieu d'affichage :	Au siège du CAM.

- Téléphone :** 04 91 46 00 66 **Télécopie :** 04 91 46 01 93 **Mobile :** 06 99 45 90 69
- Service médical :** Un service médical sera organisé par Monsieur le Médecin responsable de la Ligue de Provence des Sociétés d'Aviron : Gérard LAGRANGE
- Plan de circulation :** Un plan sera remis à chaque délégué lors de la réunion des délégués.
- Tenues :** Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.
- Matériel :** Aucun prêt de matériel n'est envisageable sauf accord du CAM ou des clubs voisins.
- Hébergement :** À la charge de chaque association
- Récompenses :** Des coupes et des médailles récompenseront les vainqueurs
Les récompenses seront remises à la fin de la troisième mi-temps qui regroupera les participants.
- Challenges :** Le Challenge *Michel Cavagni* (interne au C.A.M.) sera remis au meilleur des deux huit avec barreur vétérans du C.A.M.
Le Challenge *Phocéen* récompensera le meilleur des deux clubs Marseillais R.C.M. et C.A.M. pour les résultats des jeunes (Minimes et Cadets) sur les épreuves de la Coupe de Noël et la Coupe du Nouvel an.

REMARQUES IMPORTANTES :

L'organisation se réserve le droit d'annuler les courses ne réunissant qu'un seul engagé.

Les loisirs : Ce sont les licenciés de la FFSA n'ayant jamais participé dans leur carrière sportive à des courses minime, cadet, junior ou senior ;

Les vétérans : Ce sont les anciens rameurs ou rameuses, licenciés à la FFSA, ayant participé à des courses à l'aviron sous l'égide de notre Fédération.

Arbitrage :

L'arbitrage des courses à l'aviron sera organisé par Monsieur Jacques CHAMBON, Arbitre Fédéral, assisté des arbitres régionaux.

Le Président du C.A. MARSEILLE
André MASSON-BENOIT